

Communiqué de presse

Le groupe Casino détaille son plan « Renouveau 2030 » et le projet de renforcement de sa structure financière

Projet d'adaptation et de renforcement de la structure financière du groupe Casino

Afin d'accompagner l'exécution de son plan stratégique, et compte tenu de la maturité de sa dette¹, le Groupe a lancé les travaux d'adaptation et de renforcement de sa structure financière. Assisté des commissaires à l'exécution du plan et des mandataires à l'exécution des accords de conciliation, il se fixe pour objectif de mener à bien ses travaux d'ici la fin du second trimestre 2026.

France Retail Holdings (FRH), actionnaire majoritaire du groupe Casino, soutient les objectifs poursuivis par la Direction Générale de Casino en vue de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière. Ainsi, FRH serait prêt à garantir une augmentation de capital de 300 M€ sous réserve d'une issue satisfaisante des discussions du Groupe avec ses créanciers et de conditions acceptables, en ligne avec l'objectif de ratio de levier et incluant le maintien du contrôle actionnarial de Casino.

« Le soutien de FRH à la stratégie opérationnelle et financière proposée par l'équipe de direction est déterminant pour engager le Groupe sur la voie du développement. Je suis convaincu que nous sommes sur le bon marché, au bon moment, avec la bonne stratégie et avec des objectifs 2030 réalistes et ambitieux. » déclare Philippe Palazzi, Directeur général du groupe Casino.

Objectifs poursuivis par le groupe Casino dans le cadre de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière

Au regard du niveau élevé de ratio de levier net², incompatible avec un refinancement à moyen terme dans des conditions de marché normales, et de la faible couverture des intérêts³, mettant en évidence une structure financière inadaptée à la génération de cash-flow, les objectifs du Groupe sont les suivants :

- un niveau de levier inférieur à 1,7x d'ici 2029⁴,
- une réduction du nominal du Term Loan B à 800 M€,
- un abaissement du taux d'intérêt moyen de la dette,
- l'adaptation des financements opérationnels, et
- un apport en fonds propres pour un montant d'environ 300 M€ afin de permettre la mise en œuvre du plan Renouveau 2030 dans des conditions de liquidité adéquates.

¹ La maturité de la dette Term Loan B (1 410 M€) est en mars 2027

² Le ratio de levier net est défini comme le ratio entre la dette financière nette et l'EBITDA ajusté après loyers payés

³ Le ratio de couverture des intérêts est défini comme le ratio entre l'EBITDA ajusté après loyers payés et les frais financiers

⁴ Au 30 septembre 2025, le covenant contractuel sur le ratio de levier net s'élevait à 7,68x

Les objectifs détaillés poursuivis par le groupe Casino dans le cadre de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière figurent en Annexe 1.

Dans l'hypothèse où une telle opération d'adaptation et de renforcement de la structure financière se réaliserait, celle-ci serait fortement dilutive pour les actionnaires actuels.

Les paramètres relatifs à la proposition de FRH figurent en Annexe 2.

Le Groupe continue à discuter avec ses créanciers de l'engagement de ces derniers de ne pas utiliser les discussions à venir sur la structure bilantielle du Groupe comme un quelconque moyen d'action au titre (i) de la documentation de financement faisant partie intégrante des plans de sauvegarde accélérée ou (ii) de la documentation des financements opérationnels agréés dans le cadre des protocoles de conciliation. Le Groupe considère que ces discussions en cours n'empêchent pas de démarrer avec les créanciers les travaux en vue de l'adaptation et du renforcement de la structure bilantielle du Groupe.

Ainsi, le groupe Casino réunit ce jour ses créanciers, sous l'égide des commissaires à l'exécution du plan et des mandataires à l'exécution des accords de conciliation, afin de leur présenter le Plan Renouveau 2030 et les objectifs de renforcement de sa structure financière sur la base de la présentation mise en ligne sur son site internet ([lien présentation](#)).

Objectifs financiers du plan Renouveau 2030

A horizon 2030, les objectifs financiers du Groupe sont les suivants :

- Volume d'affaires TTC : 15,8 Mds€
- EBITDA ajusté après loyers payés : 644 M€
- Economies additionnelles de plus de 150 M€ sur 2029-2030
- Capex nets cumulés de 1,7 Md€ sur 2025-2030
- Cash-flow libre¹ : 286 M€

Fort de la bonne exécution de son plan, le Groupe confirme les objectifs financiers 2028 initiaux :

- Volume d'affaires TTC de c. 15 Mds€ en 2028
- Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires HT sur 2024-2028 : +0,8%
- EBITDA ajusté après loyers payés de c. 500 M€ en 2028
- Retour à l'équilibre du cash-flow libre¹ en 2026 et 50% de conversion de l'EBITDA ajusté après loyers 2028 en cash-flow libre¹

¹ Avant frais financiers

Objectifs opérationnels du plan Renouveau 2030

Le groupe Casino publie aujourd'hui le détail de son plan Renouveau 2030, qui prolonge la trajectoire menée avec succès depuis avril 2024. Ce plan traduit la volonté du Groupe de consolider son redressement et de poursuivre son développement sur ses trois marchés clés : les courses alimentaires du quotidien, la restauration à emporter et les nouveaux services de la vie quotidienne.

Les objectifs opérationnels s'établissent comme suit :

- **Monoprix** : Rénovation de 100% du parc à horizon 2030, élargissement du déploiement des nouveaux concepts *La Cantine* et *La beauté* (respectivement c. 50 et c. 90 magasins d'ici 2030) et de l'omnicanal, amélioration de l'expérience client (produits frais, assortiment et image prix), accélération sur le e-commerce Mode, lancement d'un nouvel univers de marque Monoprix en 2026 ;
- **Franprix** : Élargissement du déploiement du concept *Oxygène* dans c.800 magasins d'ici 2030 soit c. 85% du parc de magasins, ouverture de c.200 nouveaux magasins d'ici 2030, avec une priorité donnée au développement de la restauration à emporter et des services du quotidien ;
- **Naturalia** : Élargissement du déploiement du concept *La Ferme* dans c.150 magasins d'ici 2030 soit >70% du parc de magasin, ouverture de 20 nouveaux magasins d'ici 2030, et développement du snacking bio et des services omnicanaux
- **Casino, Vival et Spar** : Déploiement des nouveaux concepts Spar et Casino dans 300 magasins d'ici à 2030, ouverture de plus de c.210 magasins d'ici 2030, et attention particulière portée sur le développement de la restauration via le déploiement du concept Cœur de blé dans c. 70 magasins (solo ou corners) et de l'assortiment Cœur de blé dans >500 points de ventes d'ici à 2030 ;
 - **Rénovation de la marque enseigne Casino** avec un nouvel habillage des magasins reprenant avec modernité les codes de l'épicerie historique Casino,
 - **Passage progressif de l'ensemble des marques Petit Casino, Casino Shop et Casino sous la seule marque Casino**, spécialisée sur les zones urbaines.
- **Cdiscount** : A la suite de la refonte de son univers de marque, Cdiscount a renforcé sa notoriété et continue d'enrichir son offre avec des produits exclusifs et compétitifs visant une augmentation de la fidélité client, un développement de la marketplace et du retail media. L'objectif est une croissance de +15% de clients BtoC d'ici 2030.

Calendrier

Le groupe Casino présentera ses résultats annuels 2025 le 26 février 2026.

ANNEXE 1

Objectifs poursuivis par le Groupe dans le cadre de l'adaptation et du renforcement de sa structure financière

Réduction significative de la dette

- Réduction du niveau de levier pour l'aligner sur celui des principaux pairs de Casino et assurer une structure de capital soutenable à terme
 - Principaux pairs opérant avec un ratio de levier négatif ou inférieur à 3,0x, avec une médiane d'environ 0,6x
 - Objectif d'atteindre un ratio de levier net inférieur à 1,7x en 2029
- Réduction du montant des frais financiers afin de réduire la pression sur les cash-flows

Renforcement de la liquidité

- L'exécution du plan Renouveau 2030 nécessite encore un financement substantiel
- Les besoins de liquidité sont d'environ 500 M€
- Ces besoins peuvent être couverts par une combinaison de :
 - Injection immédiate de fonds propres
 - Optimisation du dispositif de financements opérationnels, qui devra inclure une GAPD
 - Réduction des intérêts financiers (montant absolu et taux), en tenant compte du désendettement et de l'amélioration de la performance opérationnelle

Principales mesures envisagées

- Injection immédiate de fonds propres : FRH serait prêt à garantir une augmentation de capital de 300 M€ sous réserve de conserver le contrôle actionnarial et d'une issue satisfaisante des discussions du Groupe avec ses créanciers, en ligne avec l'objectif de ratio de levier
- Réduction du nominal du Term Loan B à 800 M€
- Réduction du taux d'intérêt du Term Loan B de 9% à 6% et capitalisation des intérêts pendant les 2 premières années
- Extension de l'ensemble des financements du Groupe, y compris RCF, Term Loan B et financements opérationnels, afin de permettre au Groupe de préparer un refinancement de marché à moyen terme
 - Nouvelle maturité de 5 ans à partir du closing pour les dettes de plan
- Révision des covenants financiers et engagements de ne pas faire pour permettre au Groupe d'exécuter son plan de capex, tout en offrant une marge de manœuvre adéquate
- Simplification des engagements d'information afin de réduire la charge administrative

Financements opérationnels

Le dispositif de financements opérationnels actuel s'élève à environ 1Md€.

Ils doivent être négociés et devront notamment inclure des garanties bancaires (GAPD). Une nouvelle maturité de 3 ans à partir du closing (+ 2 ans à la main de l'emprunteur si respect des covenants) sera requise

ANNEXE 2

Paramètres relatifs à la proposition de FRH

Apport de liquidités	• 300 M€ pour la société sous forme d'augmentation de capital garantie par FRH (les créanciers du Term Loan B également actionnaires s'engageant à renoncer à l'exercice de leur droit préférentiel de souscription)
Répartition du capital post opération	• Détention par FRH de 68% du capital post opération sous réserve de l'absence de souscription à l'augmentation de capital par l'ensemble des autres actionnaires

Conformément aux objectifs de la Société :

Traitement du TLB	• Montant réinstallé : 800 M€ • Solde converti en capital
Termes de la dette réinstallée	• Nominal : 800 M€ • Maturité : 5 ans post opération • Taux d'intérêt : 6%, capitalisés en années 1 et 2 puis coupon Pay-if-you-can (PIYC) soumis à des critères de liquidité minimum (à déterminer) en années 3 à 5
Traitement du RCF / Financements opérationnels	• Maturité du RCF et des financements opérationnels : 5 ans post opération (incluant garanties bancaires) • Clause de <i>clean-down</i> : à discuter

Cette augmentation de capital se traduira par une très forte dilution des actionnaires actuels ne participant pas à cette opération projetée.

ANNEXE 3

Lexique

EBITDA ajusté

L'EBITDA ajusté est défini comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC. La marge d'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA ajusté rapporté au chiffre d'affaires hors taxes.

EBITDA ajusté après loyers payés

L'EBITDA ajusté après loyers payés sont définis comme le résultat opérationnel courant (ROC) augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants présentée en ROC et diminué par les remboursements des passifs de loyer et les intérêts financiers nets versés sur passifs de loyer.

Cash-flow libre avant / après frais financiers

Le cash-flow libre avant frais financiers correspond aux flux de trésorerie générés par l'activité tels que présentés dans l'état des flux de trésorerie consolidés diminués des capex nets, des loyers versés au titre des contrats de location faisant l'objet d'un retraitement IFRS 16 et ajustés des effets liés au plan de cession stratégique et de la restructuration financière.

Le cash-flow libre après frais financiers s'obtient en déduisant du cash-flow libre avant frais financiers les intérêts financiers nets versés, hors ceux relatifs aux contrats de location retraités selon IFRS 16.

Dette financière nette

La dette financière nette comptable du Groupe reprend en date de clôture l'ensemble des dettes financières brutes incluant les dérivés passifs de couverture de juste valeur et les dettes fournisseurs conventionnés, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers, (iii) des dérivés actifs de couverture de juste valeur, et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants.

Contacts analystes et investisseurs

Charlotte IZABEL	+33 (0)6 89 19 88 33	cizabel@groupe-casino.fr
Relations Investisseurs	+33 (0)1 53 65 24 17	IR_Casino@groupe-casino.fr

Contacts presse

Direction de la Communication Groupe Casino

Stéphanie ABADIE	+33 (0)6 26 27 37 05	sabadie@groupe-casino.fr
Service de presse	+33 (0)1 53 65 24 78	directiondelacomunication@groupe-casino.fr

Avertissement

Ce communiqué contient des déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant le groupe Casino (« la Société ») et ses plans, stratégies et perspectives. Les investisseurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont soumises à des risques et incertitudes susceptibles de changer à tout moment. Par conséquent, les résultats réels de la Société peuvent différer sensiblement de ceux qui étaient attendus.

La Société a fondé ces déclarations prospectives sur ses hypothèses, attentes et projections actuelles concernant des événements futurs. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, il est très difficile de prédire l'impact des facteurs connus et il nous est impossible d'anticiper tous les facteurs susceptibles d'influencer nos résultats prévisionnels. Toutes les déclarations prospectives sont fondées sur les informations dont dispose la Société à la date de la présente présentation.

Les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les prévisions de la direction sont présentés dans les rapports périodiques et autres informations réglementées déposés par la société auprès de l'AMF. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Les investisseurs doivent mener leurs propres recherches et analyses sur la Société et ses filiales, et en assument l'entière responsabilité. Aucune information contenue dans ce communiqué ne constitue ou n'envisage une offre, une offre d'achat ou une sollicitation d'offre d'achat ou de vente ou d'investissement dans un titre dans quelque juridiction que ce soit.

En application du règlement d'exécution (UE) 2016/1055 de la Commission Européenne du 29 juin 2016 relatif aux modalités techniques de publication et de report des informations privilégiées, le présent communiqué de presse a été communiqué au diffuseur agréé de Casino pour diffusion le 24 novembre 2025 à 08h45, heure de Paris.